

COEFF 1 AU
CHALLENGE FTTRI 2023


TRIATHLON DE HAAPITI

DIMANCHE

11

JUIN 2023

ORGANISÉ PAR LA FEDERATION TAHITIENNE DE TRIATHLON

PARC TIAHURA 



OUVERT AUX LICENCIÉ(E)S FTTRI ET NON-LICENCIÉ(E)S

ANIMATHLON

Aquathlon 6-8ans - 50m/500m

Aquathlon 9-11ans - 150m/1km

TRIATHLON

XS - 400m/10km/2,5km

S - 750m/20km/5km

INFORMATIONS / INSCRIPTIONS WWW.TAHITITRIATHLON.PE



FÉDÉRATION
TAHITIENNE
DE TRIATHLON





INSCRIPTION EN LIGNE UNIQUEMENT SUR WWW.TAHITITRIATHLON.PF

L'épreuve est organisée suivant les règles de la Fédération Tahitienne de Triathlon (FTTRI) en vigueur. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance dû à un mauvais état de santé, au non respect du code de la route ou des consignes de l'organisation, elle décline également toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel.

Chapitre 1 - Arbitrage de l'épreuve L'arbitrage est placé sous la responsabilité de l'arbitre principal et des arbitres assesseurs sous l'égide la la réglementation sportive de la FTTRI [cliquez ici pour la lire](#)

Les principales règles applicables sur les épreuves :

- Le port du casque à coque dure (norme CE), parfaitement ajusté, est obligatoire sur la partie cycliste,
- Les dossards seront positionnés par 3 points, devant en course à pied et derrière en vélo,
- Le drafting (aspiration à vélo) est autorisé sur l'épreuve du triathlon format XS et S mais interdit entre les hommes et les femmes.
- Les prolongateurs sont interdit sur l'ensemble des épreuves proposées.
- La cession de dossard est strictement interdites

Chapitre 2 - CESSION DU DOSSARD

- Il est expressément indiqué que les athlètes participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité.
- La cession du dossard est strictement interdite. Cette cession dégage de fait la responsabilité de l'organisation en cas d'accident subi ou provoqué par ce tiers lors de l'épreuve.
- En cas d'accident, le cédant et le repreneur du dossard pourront éventuellement voir leur responsabilité recherchée.
- Le mandataire de la gestion des inscriptions pour le compte d'un groupe est tenu d'informer les participants du contenu du règlement de la course, de l'interdiction de cession du dossard et pourra éventuellement, en cas d'accident, voir sa responsabilité recherchée.
- Il est strictement interdit de courir sans dossard et tout contrevenant sera éventuellement susceptible d'engager sa responsabilité. L'organisation ne saurait être tenue responsable en cas d'accident subi ou provoqué par ce tiers.

Chapitre 3 - Dispositions Générales

Article 3-1 :

- Le « Triathlon de Haapiti » est organisé par la Fédération Tahitienne de Triathlon, le dimanche 11 juin 2023 au parc Tiahura à Haapiti.
- Les épreuves proposées seront ouverts aux licencié(e)s des clubs de la FTTRI et aux non-licencié(e)s s'acquittant d'une licence journalière.

Article 3-2 : Les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours si des circonstances imprévues les y contraignent..



Article 3-3: L'animathlon non compétitive

- Ouvert aux licencié(e)s et non-licencié(e)s* :
 - Aquathlon 6-8 ans-> 50m de natation, 0,5km de course à pied
 - Aquathlon 9-11 ans -> 150m de natation, 1km de course à pied

Article 3-4 : Les épreuves compétitives

- Ouvert aux licencié(e)s et non-licencié(e)s* :
 - Triathlon format XS -> 400m de natation, 10km de vélo, 2,5km de course à pied
 - Triathlon format S -> 750m de natation, 20km de vélo, 5km de course à pied
- * Un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives est obligatoire pour les non-licencié(e)s, conformément à l'Arrêté n° 200 CM du 15 février 2018. La durée de validité du certificat est de 3 ans à compter de la date où il a été établi (auto-questionnaire à déclarer chaque année via l'arrêté) pour les personnes de moins de 50 ans et de 1 an pour les personnes de plus de 50 ans.
 - [Cliquez ici pour télécharger le certificat médical type conformément à l'arrêté.](#)
 - [Cliquez ici pour télécharger l'auto-questionnaire de renouvellement de votre certificat conformément à l'arrêté.](#)

** La catégorie benjamin peut participer à la course 9-11 ans mais ne pourra pas prétendre à un podium sur cette épreuve (point n° 2.11.1.2 de la réglementation fédérale concernant le cahier des charges des compétitions fédérales).

Article 3-5 : La possession d'un certificat médical (moins d'un an) de non contre-indication à la discipline en compétition est obligatoire pour les personnes n'ayant pas de licence fédérale « compétition »

Chapitre 4 - Programme du dimanche 11 juin 2023

A partir de 8h00 : Retrait des dossards pour toutes les épreuves (fermeture des retraits des dossards 30 minutes avant chaque départ d'une épreuve)

7h35 : Départ du bateau au quai de Papeete

9h00 : Ouverture du parc à vélo pour les épreuves S et XS

9h45 : Fermeture du parc à vélo de l'épreuve S

10h00 : Départ du triathlon S

Fermeture du parc à vélo de l'épreuve XS pendant la transition natation / vélo de l'épreuve S

11h15 : Fermeture du parc à vélo de l'épreuve XS

11h30 : Départ du triathlon XS

12h15 : Ouverture du parc à chaussure pour l'animathlons

12h45 : Fermeture du parc à chaussure pour l'animathlons

13h00 : Départ de l'animathlon aquathlon 6/8 ans

13h15 : Départ de l'animathlon aquathlon 6/11 ans

13h45 : Remise des récompenses pour toutes les épreuves



Chapitre 5 - Inscriptions

Pour l'ensemble des épreuves, les licencié(e)s et non-licencié(e)s peuvent s'inscrire individuellement ou par l'intermédiaire de leur club via le site internet de la fédération tahitienne de triathlon : www.tahititriathlon.pf.

- Le jour de la compétition les inscriptions non-payées ne seront pas pris en compte.
- Remboursement à 100 % sous justificatif écrit par une personne compétente 72 heures avant la compétition fédérale.
- Possibilité de règlement par carte bancaire (via l'inscription en ligne) ou par chèque à déposer au plus tard le 08/06/2023 à 8h00 (heure de Tahiti) au siège de la FTTri.
- Les droits d'engagements augmenteront automatique le 01/06/2023 à 23h59 (heure de Tahiti).
- Les inscriptions seront clôturées le 08/06/2023 à 8h00 (heure de Tahiti).

Tarifs des engagements pour les licencié(e)s de la F.T.TRI :

Courses	Droit d'engagement dès l'ouverture des inscriptions	Droit d'engagement entre (J-10 à J-3)	Engagement le jour de la compétition
Animation Aquathlon 6-8 ans	GRATUIT		Pas d'engagement le jour de la compétition
Animation Aquathlon 9-11 ans			
Triathlon XS	1500 xpf	2500 xpf	
Triathlon S	3000 xpf	4000 xpf	

Tarifs des engagements pour les non-licencié(e)s :

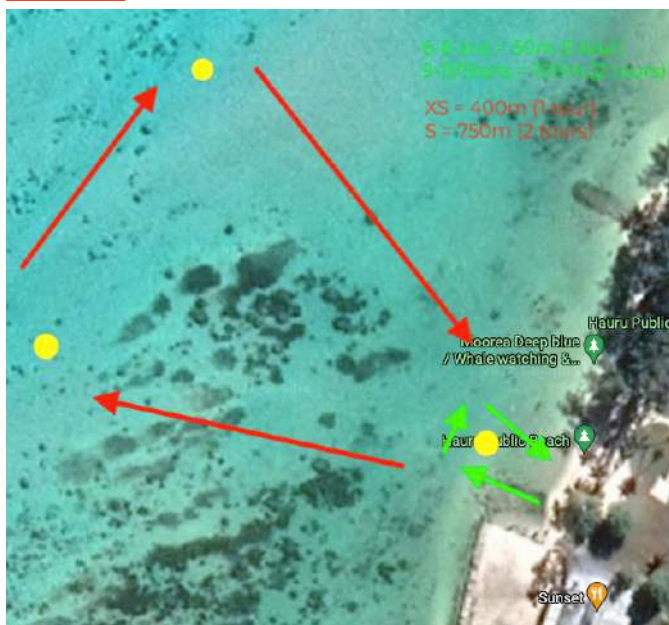
Toutes personnes non titulaires d'une licence triathlon « compétition » doivent obligatoirement s'acquitter d'une « licence journalière » (point n°4.3.7 de la réglementation fédérale 2022) et présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'une activité sportive comme le stipule l'article 3-3 de ce règlement.

Courses	Droit d'engagement dès l'ouverture des inscriptions		Droit d'engagement entre (J-10 à J-3)		Engagement le jour de la compétition
Animation Aquathlon 6-8 ans	GRATUIT				Pas d'engagement le jour de la compétition
Animation Aquathlon 9-11 ans					
Triathlon XS	1500 xpf	+1000xpf de licence journée	2500 xpf	+1000xpf de licence journée	
Triathlon S	3000 xpf		4000xpf		

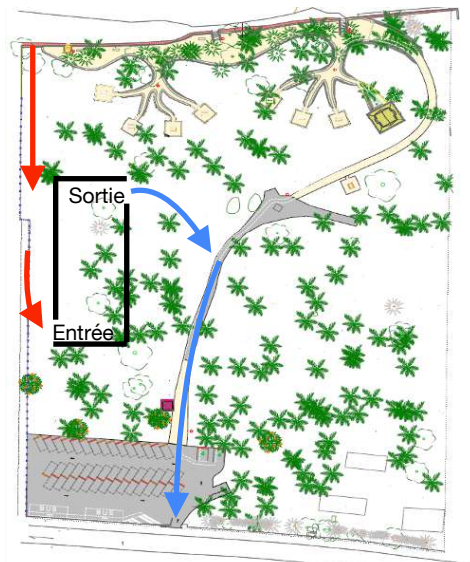


Chapitre 6 - Parcours

Natation :



Transition 1 :



Le parcours de natation s'effectuera sur un circuit de 400 m à parcourir 1 fois pour le triathlon XS. Le parcours du S consiste à effectuer 2 fois une boucle de 350 m (750 m au total).

Pour les enfants, le parcours de natation s'effectuera sur un circuit de 50 ou 150 m à parcourir 1 fois le long de la plage.

Cyclisme :



- Format XS -> 10km en 1 boucle
- Format S -> 20km en 2 boucles

Les départs et arrivées s'effectuent dans le parc à vélo. Le parcours est un aller-retour à effectuer 1 fois pour le triathlon XS (10 km) et 2 fois pour le S (20 km).

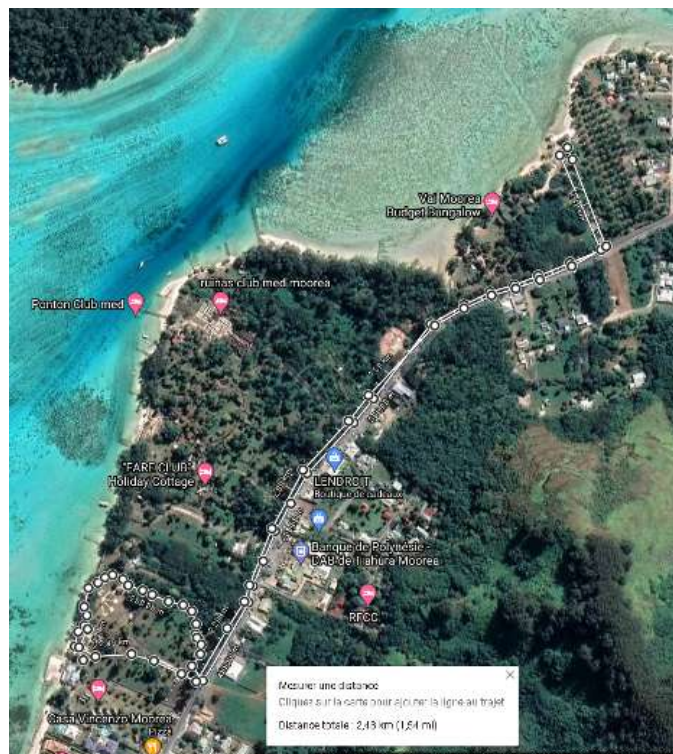
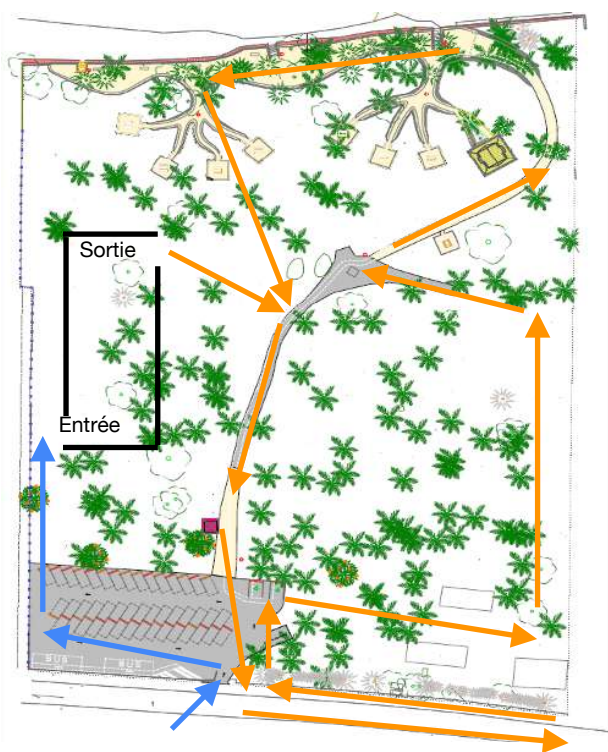
L'aller-retour consiste à partir en direction du Tiki Village et de faire demi-tour à Nuuroa.

Le drafting (aspiration à vélo) est autorisé sur l'épreuve du triathlon format XS et S mais interdit entre les hommes et les femmes. Les prolongateurs sont interdits sur l'ensemble des épreuves proposées.



TRANSITION 2

Course à pied :



- Format XS -> 2,5 km en 1 boucle

- Format S -> 5km en 2 boucles

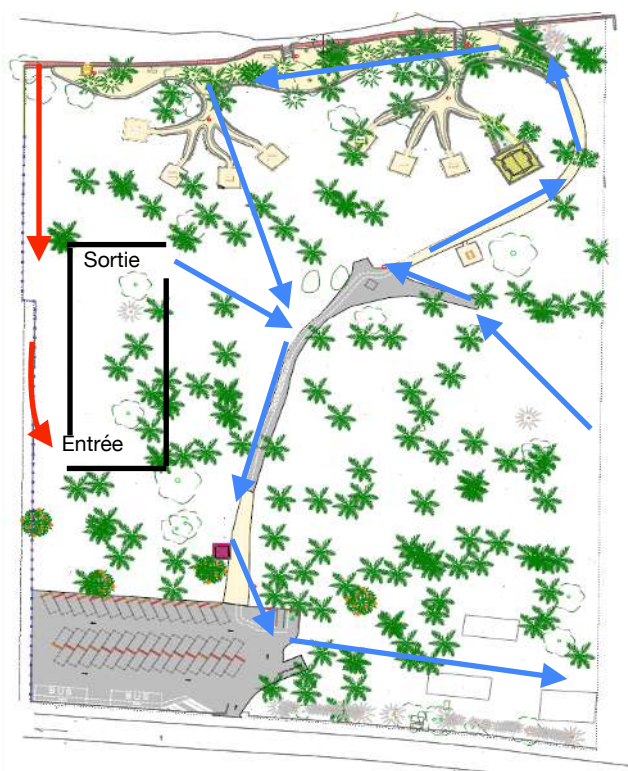
La boucle consiste à sortir du parc à vélo par la droite puis à sortir du site de course en prenant le portail à gauche. Longer le trottoir en direction de l'hôtel des Tipaniers. Un demi-retour sera matérialisé et un comptage sera effectué au niveau de ce demi-tour.

- Format 6/8 ans -> 0,5km en 1 boucle

- Format 9/11 ans -> 1,5km en 3 boucles

Le parcours est une boucle à effectuer 1 fois pour les 6-8 ans et 3 fois pour les 9-11ans.

La boucle consiste à faire le tour de l'espace herbeux suivant le plan fourni. Elle sera délimitée autant que ce peut par des rubalises ou cônes et des bénévoles.





Chapitre 8 - Classement et récompenses

Courses	Podiums	
Animation Aquathlon 6-8 ans	PAS DE RÉCOMPENSES	
Animation Aquathlon 9-11 ans		
Triathlon XS	Scratch femmes	Scratch hommes
	Podium benjamine	Podium benjamin
Triathlon S	Scratch femmes	Scratch hommes
	Catégorie cadette/junior	Catégorie cadet/junior
	Catégorie sénior femmes	Catégorie sénior hommes
	Catégorie master femmes	Catégorie master hommes

Chapitre 9 - Responsabilité

Les triathlètes acceptent lors de leur inscription les dispositions du présent règlement. La manifestation est placée sous la responsabilité du club organisateur et de la commune sous l'égide de la FTTRI. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de non-respect des clauses du présent règlement, de vols ou pertes de biens.

Chapitre 10 - Environnement

Chaque concurrent s'engage à respecter l'environnement et à ne jeter aucun déchet sur le site, des poubelles sont mises à disposition. Le non-respect pourra entraîner une sanction voire la disqualification du concurrent.

Chapitre 11 - Droit à l'image

En s'inscrivant, le participant consent à ce que le club organisateur et la Fédération Tahitienne de Triathlon utilise les images (photos et vidéos) sur lesquelles il pourrait être identifié dans le cadre de diffusions promotionnelles et publicitaires et ce sans limite de temps.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et, lorsque celle-ci y renvoie expressément, au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, vous bénéficiez :

- D'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant.
- Du droit à la portabilité de vos données
- Du droit à la limitation d'un traitement vous concernant. Vous pouvez, par exemple, limiter les supports sur lesquels les images peuvent être diffusées.



**FÉDÉRATION
TAHITIENNE
DE TRIATHLON**

- Du droit, pour motifs légitimes, de vous opposer à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement

Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement. Tout exercice de ces droits peut s'effectuer sur simple demande en vous adressant à fedetahititriathlon@gmail.com.

Consulter le site de la CNIL : www.cnil.fr